

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si F Dodaine desbourdrou  
Tout Nivelles péirou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

## ON TRAITE A FORFAIT.

### UNE KERMESSÉ FLAMANDE.

La Fédération royale des ex-sous-officiers organise, pour le 26 mai prochain, une grande fête à l'occasion de la remise du drapeau offert par le Roi à la Section nivelloise; si l'on nous donne tout ce que nous promet le programme, cette fête pourra compter parmi les plus belles que nous ayons eues jusqu'ici à Nivelles. Nous sommes heureux de le constater, à l'honneur des organisateurs, ce qui a été décidé sort entièrement de la routine, d'où l'on semblait ne pouvoir sortir; on a abandonné les vieux programmes, toujours les mêmes, pour nous offrir, à nous et aux nombreux étrangers que cette solennité ne manquera pas d'attirer, une fête originale et variée.

Le cortège aux lumières et la kermesse flamande seront bien goûtés, principalement à cause de leur nouveauté, mais pour que la réussite soit complète, il faut que chacun y apporte sa part d'argent, de temps et de bonne volonté.

C'est la première fois qu'on organise à Nivelles une kermesse flamande, et c'est un essai que nous devons nous efforcer de faire réussir.

Mais qu'est-ce qu'une kermesse flamande, demanderont peut-être quelques lecteurs? Une kermesse flamande a, comme toute autre kermesse, ses baraques, ses boutiques, ses cirques, ses tourniquets, ses tirs; mais ce sont des gens comme vous et moi qui en sont les *saltimbanques* et les *forains*; tel qui vous semble aujourd'hui sérieux et posé peut se trouver à la tête d'une friture; tel autre sera même un clown spirituel et amusant. Il faut que ce jour-là chacun reprenne le joyeux abandon du carnaval, que tous ceux qui prendront part à cette kermesse originale oublient ce qu'ils sont dans la société, pour se souvenir seulement qu'ils sont *saltimbanques*.

Que l'élément jeune de nos sociétés apporte son concours à cette fête; qu'on forme des groupes; que chacun de ces groupes établisse une échoppe quelconque, qui, en d'autres temps, passerait peut-être inaperçue, mais qui ce jour-là plaira parce qu'elle sera tenue par des amis. Chacun est libre d'organiser ce qu'il lui plaît; mais il faut que chacun fasse quelque chose. Si vous êtes nombreux, montez une baraque en rapport avec votre nombre; si vous n'êtes que deux, dites la bonne aventure, par exemple, et pour peu que vous soyez spirituels et gais, vous aurez du succès.

Nous vous attendons tous à l'œuvre, et nous espérons que les kermesses flamandes, si connues ailleurs, s'acclimateront à Nivelles. Si cet essai réussit, ce sera pour nous tous un encouragement qui nous engagera à recommencer plus tard, pour quelque œuvre de bienfaisance.

On s'étonnera peut-être que l'Acrot, wallon de cœur, engage ses lecteurs à organiser une kermesse flamande: nous croyons cette dénomination mal choisie, car le pays wallon a, lui aussi, ses kermesses, et elles ne sont pas les moins animées; d'ailleurs cette dénomination fut-elle exacte, ce serait à nous de la faire mentir en rendant la chose vraiment wallonne, c'est-à-dire en y apportant la vie, l'animation et la gaieté wallonnes.

A l'œuvre donc, sociétés de toute espèce, Cercle sans nom, Club des barquettes, Club universitaire, Gavotte, Jeune Garde, Nivel-

loise, Royal vogel-pick, et tant d'autres!

CLIPOTIA.

### Le Chien (SUITE).

Un soir de cette semaine, nous causions, entre amis, des expressions relatives au chien que l'Acrot a dernièrement servies à ses lecteurs, lorsque l'un de nous s'écria, en parlant de ces derniers: l' n'aront ni ieu à s' plainde, on jeu d'a d'né à *bleffes dé tchis*, et comme je notais silencieusement l'expression, il ajouta: *Dites merci à vo tchi*. Je ne répondis rien et me contentai de lui passer une assiette de bonbons légers et de l'inviter à prendre *en langue dé tchi*.

La conversation continua à rouler sur ce sujet et lorsqu'on se sépara, mon carnet contenait une douzaine d'expressions nouvelles: *item, dist-i Berle à s' tchi*.

Une figuré rébarbative est *in visatche dé tchi doque*.

À chaque instant, nos partis se chamaillent à propos du *trou des tchis*.

On dit d'une personne affligée d'une toux rogue: *elle abaié comme in tchi*; c'est une affection désagréable, mais moins pénible qu'une rage de dents qui est, elle, *in mau d' tchi*; il en est même de si douloureuses qu'on *n'dé souhait' r'out ni astant à in tchi*, et dire qu'il suffit parfois, pour en être atteint, d'avoir mangé du *pangne dé tchi*.

Il y a des gens que la plus légère «émotion» fait *d'aller d' cresse comme in tchi qui r'vi dé l' fiesse*; c'est alors que certaine négligence de toilette leur attire parfois cette spirituelle plaisanterie: *ténais! les tchis n'ont ni co deimé, el nappe est miche!* Si l'on se fâche et que l'on ait affaire à *in traite tchi*, on risque fort d'attraper *in clau d' tchi*; heureux encore quand on est pas si mal arrangé qu'on *dirou qu'on s'a battu avé les tchis*; mais bah! une futilité de ce genre n'amène de telles conséquences qu'à *l' cinse iusqué l' tchi bat l' bure avé s' queue*.

STROISY.

### M. Theunissen.

L'Impartial du Nord, journal de Valenciennes, nous apprend que M. Theunissen vient d'être admis en loge avec le n° 1 pour le prix de Rome, à la suite du jugement du second concours d'essai. Voici l'éloge flatteur que ce journal fait de ce jeune artiste, à peine âgé de 23 ans.

« On sait que M. Theunissen a obtenu l'année dernière le second grand prix de Rome. Cette haute récompense, la place qu'il vient de remporter pour l'admission en loge, permettent de fonder, sans la moindre témérité, les plus grandes espérances sur les résultats du Concours de cette année. Tous nous espérons que Theunissen conservera, au jugement qui suivra sa sortie de loge, le rang qu'il a su conquérir pour y entrer. »

Cet artiste n'est pas pour nous un étranger; c'est presque un Acrot, et s'il ne l'est pas de naissance, — puisqu'il est né à Valenciennes, — il l'est au moins de cœur; sa mère, née Henriette Perniaux, est née à Nivelles, dans une maison aujourd'hui disparue, qui se trouvait au pied de la tour de Jean-de Nivelles et où ses parents tenaient un magasin de tabacs. M. Theunissen aime notre ville parce qu'elle a

vu naître sa mère, à laquelle il porte un véritable culte. Plusieurs fois, le jeune artiste est venu à Nivelles, et il y a toujours laissé des traces de son talent: il y a quelques années, lors de sa première visite, il excécuta les médaillons de MM. le docteur Lebon, Henri Lebon et Fiévet; à sa seconde visite dans notre ville, il fit le médaillon de M. Lagasse et le buste de M. Siméon Gheude; cette dernière œuvre est principalement remarquable et par la ressemblance frappante et par l'expression vivante de la figure.

Ces premières œuvres sont certainement précieuses pour leurs propriétaires, car elles marquent les débuts d'un artiste qui, il est permis de l'espérer, deviendra célèbre dans la statuaire.

Nous formons des vœux pour que M. Theunissen réussisse dans cette dernière épreuve qui doit lui ouvrir toutes les portes, et ce sera pour nous un réel plaisir d'enregistrer les succès de cet artiste qui est resté simple et rond comme un Acrot dont il a le sang et, paraît-il, le caractère.

CL.

### La Jeune Garde.

Il n'y avait pas foule à la soirée dramatique donnée dimanche soir, au Waux-Hall, par la société la Jeune Garde. C'est dommage, car, nous l'avons dit et répété, ces sociétés méritent d'être encouragées; mais il faut bien dire que rarement on a vu pareille succession de fêtes de tout genre et l'on comprend que les bourses, si souvent sollicitées, finissent par se fermer.

La Forêt périlleuse n'est pas faite pour nous réconcilier avec le drame cher à nos amateurs: ces costumes plus ou moins historiques, ces tirades, ces éclats de voix, laissent parfaitement indifférente la grande majorité des spectateurs: nous avons constaté, une fois de plus, le peu d'effet produit par les scènes les plus pathétiques et nous avons même entendu le public rire avec bruit juste au moment où il aurait dû pleurer à chaudes larmes. Du reste, nous sommes heureux de le déclarer, quelques uns des acteurs ont droit à de vifs éloges: citons M<sup>lle</sup> Maria Grechen, MM. Th. Minne, J. Mahoden, L. Michel, Ph. Danis, J. Glauthier et V. Taburiaux.

Félicitons en passant l'auteur des décors, qui étaient vraiment remarquables.

Le vaudeville: *Trois amours de pompiers*, a beaucoup fait rire. M. Clément Gilson, qui y figurait sous un élégant uniforme, a eu son succès habituel. Une de ses boutades a particulièrement mis en joie l'auditoire: « Comment, dit-il à une soubrette, vous m'abandonnez, moi qui vous ai procuré la satisfaction de voir quatre fois Clément Gilson dans son rôle de Landremolle! »

M<sup>lle</sup> Grechen, ainsi que MM. Glauthier, V. Marchand et A. Glibert, se sont bien acquittés de leurs rôles.

Le clou de la soirée était *In deimer à l'Esposition*, scène wallonne, arrangée d'après le feuilleton de *Manni du Cour Rnaud*, inséré dans les n<sup>os</sup> 24 et 25 de l'Acrot.

L'auteur a heureusement adapté ce récit à la scène et il a ajouté une collection de bons mots et d'expressions wallonnes qui ont fait rire aux éclats. Nos lecteurs auront déjà remarqué d'ailleurs, dans ce que nous avons

publié de lui, une grande connaissance du wallon nivellois et surtout un amour de la vieille langue : plus une expression est ancienne, plus il aime à s'en servir et nous avons pu constater dernièrement à propos de notre article sur le chien, qu'il s'est lancé dans le mouvement et qu'il est bel et bien en train de se passionner avec nous pour cette belle et attachante étude du wallon. Tant mieux, tant mieux !

Nos félicitations à M. Clément Gilson pour la façon dont il a interprété le rôle de *Djean*. MM. Th. Minne et Theys méritent également des éloges, bien que ce dernier ne sût pas suffisamment son rôle.

Le public s'est franchement amusé et l'accueil qu'il a fait à cet essai prouve que les représentations wallonnes seraient bien goûtées par lui. Espérons donc qu'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

## Boîte du Journal.

(Date de l' posse, parc' qué dj'attindou toudi).

Mossieu l' Rédacteur de l' *Actot*,

Permettez qué dj' vo l' dise, à m' moude vo faisez du lolou !

In djou vo m'escrivez dainsi : Minique, si vo n' poursuvez ni l' *Dodaine*, vo méritez qu'vo z'appelle *Galfate* ! Dj'el pòursu, et vo n' volez ni l' publii. Pou-qué on ça ?

Vo disez qué ça n'va ni tout dwet. Vo n'avez, d'après mi, ri n'a vir si ça va dwet ou bi cron. Come in escrit pareie en' fait poun d' peine à persòne, i m' chienne qué vo pouvez bi publii, in l'échant vos lecteurs juges, n'es-t-i ni vrai ? Eie astheure, qui c'el galfate de nous zantes deux !

Bin' a vous, savez,  
MINIQUE.

Mars 1889.

R. Bi t't à l'heure on n' sàra pus maisse à s' maiso ! Ça fait, pa' supposition, qu'on nos invoirou là in feuileton foutu comme yette, nos arinnes el dwet d' no taire eie dé l' mette su' l' *Actot* comme il est ? C'est ni ça qu' vos avez voulu dire, n'do, Minique ? Eie pourtant, in l'igeant vo papi, c'est bi n' pareie qué vos avez laché.

D'ailleurs, i' n'a jamais s'agi d'invo' vo *Dodaine* pourmèner, qué du contraire. Mais quand on vù', il a toudi moi d' s' intinde eie i' no chennout — pa'c' qué t't à l'heure on n' sàra pus commint pàler — i' no chennout qu'il avout là saquants affaires qui arinnet dévu ius candgées, pou' bi' fer.

A c' te heure, vos avez co put-ette raison eie pou moustre qu' no n'astons ni des gaiards à no modde, no d'allons ci mette el *Dodaine* l' tau long comme vo no l'avez invoitée. — C'est l' moins dé vos d'vwèrs, qué vo d'allez m' dire. — Djé n' dis ni ; mais tout d' même qu' i' n' faut ni co là iesse si galfate qué ça ! Djusqu'à pus tard, hazard ? S.

A l'évincé par la jeune blonde Nivelloise. — Nous acceptons avec reconnaissance l'idée de la souscription et même la spirituelle leçon qui l'accompagne. Mais lorsque cette souscription sera clôturée, nous en ouvrirons une autre pour vous offrir un *parfait secrétaire*, qui vous apprendra à varier vos exordes. Voici, en effet, comment débutent les lettres que nous avons reçues de vous :

27 février 1889. Il n'entre pas dans mes habitudes de rechercher la solution de vos rébus ou autres devinettes....

9 avril 1889. Je n'ai pas pour habitude de chercher la solution des rébus ou autres devinettes offerts par l' *Actot* à ses lecteurs.

Même jour (sans signature). Je ne passe pas ordinairement mon temps à deviner les charades de l' *Actot*....

24 avril 1889. Je ne passe pas ordinairement mon temps à deviner les charades de l' *Actot*....

25 avril 1889. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, je n'ai pas pris pour habitude (sic) de rechercher la solution des rébus ou autres devinettes que l' *Actot* offre à ses lecteurs....

Les études supérieures que vous ne pouvez manquer d'avoir faites auraient cependant dû vous apprendre, mon cher évincé, que *varietas delectat*.

A une Nivelloise. — Grand merci pour votre gracieux envoi ; mais pouvons-nous vous prier de bien vouloir préciser l'origine de ce morceau ? Puisque vous l'avez rencontré dans une de vos lectures, notre question ne vous paraîtra pas indiscrète..

Un *Actot* nous prie d'insérer une charade de son crû et il le fait si gentiment qu'il nous peine de ne pouvoir le satisfaire ; mais, quoi qu'il en dise, cette charade nous semble peu correcte et en la publiant, nous nous exposerions à recevoir de nouvelles amabilités du camarade évincé.

## Ode à l' Dodaine.

Souvint quand d'jai l' tems djé m'in va,  
Tout in rêvant, par ci par là,  
Rahachant, r'lévant mes pinsées,  
D'su l' terre ou bi d'ins les nuées.  
Djé m' plais avant tout l' long d'in ri,  
Coulant d'ins les prés dé Stwégi,  
C'est l' ri vénant tout dwé d' Grand'peine,  
C'est l' Dodaine.

Qui s'qui n' couvait ni l' doux richot,  
Qui roult, dgémit et dourt — poun d' flot —  
Et dit comm' su l' eir d'enn' gavotte  
Enn' hell' t'chanson, et qui chifolte  
A vo n'orei', bi, bi douc'mint  
Comm' frou l' eile d'in pitit moulin ?  
C'est l' ri vénant tout dwé d' Grand'peine,  
C'est l' Dodaine.

In l'ascoutant dj'ai d'ins m's'esprits  
Des réfs tout tchauds. Commint ? qu' dem' dis,  
M' vi li comm' ça des douc'-z-idées :  
Charphants projets ou plans tout gaés ?  
C'est l' pitit ri qui donn' tout ça,  
I vo r'tourn' tout et fait tout bia  
El' ri venant tout dwé d' Grand'peine  
El' Dodaine !

I court tout seu, là l' long des prés,  
Tout in l' suvant vo li parlez ;  
D'in eir tout lier i vo vo dire :  
C'est mi, douci qui fait tout rire.  
Wéti mes prés, leux verts gazons,  
Tout pleins d' magritt's, tout pleins d' tchaudrons,  
Mi, l' ri vénant tout dwé d' Grand'peine,  
Mi, l' Dodaine.

Si dj'su triss' ou bi fidéveux,  
I va m' calmer et m' rinde heureux ;  
Djé r'trouv' vrémint l' paix d'ins mi-mème  
Quand d'tez-li djé vi batt' ell' flème.  
I fait tout ça sans dire in mot  
Tout in roulant no p'it richot,  
Pitit ri qui vi tout dwé d' Grand'peine,  
El' Dodaine.

In l' suvant v'la qué tout d'in coup  
I disparaît. — Qu'est-ce qu'il arou ?  
D'in in trô, faisant qu'qu' t'padage,  
I va tcher, djé m' dis qué damadge !  
Mé si djé dépasse el posté,  
Bi tout dlé r'trouve em' pitit ri,  
Em' ri qui vi tout dwé d' Grand'peine,  
Em' Dodaine.

Ascoulez-ça ! cwairi co bi  
Qué c'est là no dginti pitit ri  
Qui s'est va la tcheir in cascade ?  
C'est qu'après ess' droil' d'argarade,  
Il a voulu dév'ni canàl,  
El' ri qui vi tout dwé d' Grand'peine  
El' Dodaine.

On nom' enn' grand' flach' in étang,  
Canàl, si c'est' in pau pus grand,  
Les iaux qu'on vwet din enn' contrée  
Us qui n'a jamais poun d' marée ;  
C'est ainsi qu'no n'étang est canàl,  
Bi qui vienn' d'in filé d'iau râl,  
Du ri qui vi tout dwé d' Grand'peine,  
D'ell' Dodaine.

El' Dodaine ! Ah ! qué nò djoli  
Pou nomer no parc eie s' ri !  
Es' canàl, qu'on vwet des blancs cygnes,  
Et des pêcheurs avé leux lignes ;  
Us qu'on patine al f'vèt' saison,  
Qu'on rit, qu'on glich' d'jusqu'à d'sous l' pont.  
O m' ri qui vi tout dwé d' Grand'peine,  
M' cheir Dodaine !

A cint lieux long com' ci tout pré,  
Sans Dodaine poun d' Nivelwé,  
Dist'o partout. Ça c'est bi djusse.  
Et dj'appell' Dangonau l'illusse,  
Com' tous nos inaleurs après li  
Qu'à no bia parc ont travail.  
Djé l' dis chaq'coup qu'd'jervi d' Grand'peine  
Pa l' Dodaine.

Nivelles, le 8 Mars 1889.

MINIQUE.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**Nous apprenons** que M. G. Lorand donnera cet après-midi à 3 heures à la Cave du Chapitre une conférence sur la *nation armée*; le *Cercle Musical* présentant son bienvouillant concours, se fera entendre avant et après la conférence.

**L'abondance** des matières nous oblige à ajourner à Dimanche prochain la fin du Feuilleton, *In lancier manqué*.

### Proclamation.

Nivelles, 30 Avril 89.

A Messieurs les Gardes de la 1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup> de la Garde civique de & à Nivelles,

J'apprends, par les convocations lancées hier, que Dimanche prochain, vous devez procéder à l'élection d'un Lieutenant et de deux sous Lieutenants.

Ayant, dans l'armée, fait un terme de service complet, où, grâce à mes aptitudes et à ma bonne conduite, je fus promu au grade de *premier coiffeur* de ma compagnie, ainsi que le témoignent les certificats en ma possession, éventuellement à la disposition des gardes qui pourraient en douter, je me permets de me présenter à vos suffrages pour le grade de **Lieutenant**.

Soyez persuadés, Messieurs les Gardes, que si je suis élu, je vous traiterai en bon père de famille; militariste pas plus qu'il ne faut, mais inébranlable devant l'ennemi et un examen; c'est bien là, je pense, les éléments qui constituent un bon officier.

Comptant, Messieurs, que vous prendrez ma candidature en sérieuse considération et que vous ne donnerez aucun crédit à ce que disent certains meneurs, qui, pour mieux vous tromper, mettent mon acceptation en doute, je vous prie de recevoir l'assurance de ma haute estime.

NICOLAS PATERNOTTE,  
propriétaire du Bazar Belge,  
GRAND'PLACE, NIVELLES.

**Deux honorables** demoiselles de notre ville, attendant leur belle sœur et sa petite fille âgées de quelques mois, firent demander un berceau à des amis complaisants et, sans la moindre arrière pensée, envoyèrent leur servante le prendre vers cinq heures de l'après midi.

Quelques minutes après, cette dernière, sortant de nouveau pour des courses, est interpellée par un voisin : Et adon ! n'est-ce ni n'berce qué vos avez là sté quer ? c'est pou l' grosse, hazard ! pou quand c' qué c'est ?

En vérité, n'est-ce pas a vous dégouter d'être tante, Mademoiselle ?

**Le major** de notre garde civique apprendra sans doute avec le plus vif plaisir que son corps d'officiers s'apprête, presque tout entier, à subir l'examen légal.

A cet effet, des répétitions, aussi secrètes qu'actives, se font, chaque soir, dans une maison de la rue de Charleroi.

Les allures de ces messieurs sont même si mystérieuses qu'on pourrait se croire revenu au beau temps des conspirations.

Ouvrez l'œil, major ! Et vous, Messieurs, bon courage !

**Nous avons remarqué** cette semaine que nos agents de ville ne sortent plus qu'armés de leur sabre. *Il est bi temps d'serrer l'huche, quand l' tchevau est hors d'éstaule*.

### Entre deux Nivellois :

— Quand s'ouvre l'Exposition de Paris ?

— Le six mai.

— Et elle se ferme ?...

— A la fête de Nivelles !

Oh ! ces Actots !

**Lundi dernier**, un gamin du faubourg de Mons rentre chez lui tout essouffé :

— Maman, il est arrivé sur l'Esplanade une ménagerie avec des *leups* !

Un professeur de notre collège causait politique avec un de ses anciens élèves :  
— Ah ! vous êtes conservateur, mon cher ? En effet, je vous ai conservé trois ans dans ma classe !

Qu'est c' qué c'est des gallinacées, demandait un habitant de Lillois, lisant une affiche de vente. C'est des gattes, répondit l' champette.

### Fêtes et Concerts.

Fédération Royale des ex sous-officiers de l'Armée Belge, sous le haut patronage du Roi et la présidence d'honneur de S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre.

#### VILLE DE NIVELLES.

Programme des fêtes qui seront données le Dimanche 26 Mai 1889, à l'occasion de la remise du drapeau à la Section Nivelloise, avec le concours de la musique de la garde civique, de l'Ecole régimentaire des grenadiers, de la musique militaire des carabiniers, des sociétés instrumentales et chorale : la société royale des Amis de la Concorde, le Cercle Musical, la société d'Harmonie et l'Union des Travailleurs, ainsi que de toutes les sociétés d'agrément de la ville :

A 10 1/2 heures, sur la Grand'Place. — Concert par la musique de la garde civique ; — Assaut d'armes public.

A 2 heures. — Réception, à la gare de l'Est, des sociétés fédérées et de la musique militaire ; — Réception et remise du drapeau, par les autorités communales, à l'Hôtel-de-Ville.

CORTÈGE. — A 4 heures. — Concert par la musique militaire des carabiniers. Entre les deux parties du concert : Travail militaire par l'Ecole régimentaire des grenadiers.

A partir de 5 heures : Kermesse flamande.

A 9 heures. — Illumination générale ; — Cortège aux lumières.

A 10 heures. — Grand Ballet par la société de danse : Les vieux amis de la Renaissance ; — Grand feu d'artifice ; — Bal populaire.

### Ephémérides nivelloises.

29 avril 1863. — La Société les Echos de la Thines donne une sérénade aux flambeaux à M. Céleste François, son chef habile et zélé, et lui remet une belle médaille en or comme hommage d'estime.

30 avril 1641. — Un incendie de la flèche de la Collégiale détruit la charie dans laquelle l'empereur Charles-Quint avait consigné sa donation d'un collier au serment des Arquebusiers. Ce collier est encore porté aujourd'hui par le roi d'une de nos Sociétés de tir à l'arc.

1<sup>er</sup> mai 1532. — Le Conseil de Brabant permet aux magistrats de Nivelles de se faire graver un socle aux anciennes armes de la ville.

2 mai 1366. — Les souverains du Brabant déclarent que les bourgeois de Nivelles ne peuvent être jugés que par leurs magistrats.

3 mai 1874. — Incendie de la grange de la Maison de l'Impératrice sur la limite de Baulers et de Nivelles. La récolte de seize hectares de lin, sept cents kilos de graines ainsi que tout l'outillage, appartenant à M. Louis Duchateau, sont détruits par les flammes.

C'est le cinquième incendie qui, dans l'espace de deux ans, éclate aux environs de Nivelles.

4 mai 1874. — Le Conseil communal décide l'élargissement du boulevard de la Fleur de Lys, en voutant la rivière qui longe ce boulevard.

M. Sema/ propose de voter des félicitations à M. Abel Lagasse, commandant des pompiers, pour le zèle que ce corps a déployé à l'incendie de la grange de la Maison de l'Impératrice. Cette proposition est adoptée.

5 mai 1853. — Grand bal donné au Waux-Hall par les Ingénieurs et Entrepreneurs du chemin de fer de Manage à Wavre.

### Double métagramme.

Pour ce métagramme, lecteurs, Apprenez qu'il vous faudra mettre Au lieu de deux fois une lettre Deux fois une autre de ses sœurs. Attraper mon un sous la roche, C'est le plus vif désir du pêcheur Le Gaulois naif à l'approche De mon deux, tremblait de peur.

La solution des mots carrés de l'Acrot est :

B l a n c  
L u c i e  
A c r o t  
N i o r t  
C e t t e

Ont deviné : Léon de Godron ; Pluiseurs vels du R. C. V. C. ; Tati l'perriqui et Totor l'choumaque ; le neveu de Trinette etc ; Searason Frick et Nened.

Une distraction du plus distrait de nos rédacteurs a mis dans les mots carrés que l'Acrot soumettait à ses lecteurs, un cinq et un six, là où fallait un quatre et un cinq. Cette substitution aura peut-être dérouter plusieurs de nos devins ; nous regrettons vivement cette erreur.

### Etat-civil de Nivelles du 27 Avril au 4 Mai 1889.

NAISSANCES. — Gaston-Jules-Ghislain Guyot. — Fernand-Arthur-Ghislain Denis. — Léon-Victor-Ghislain Houllart. — Pauline-Joséphine-Léonie-Ghislaine Bardiaux. — Rosa-Stéphanie-Ghislaine Hareq. — Jules-Clément-Ghislain Hemberg. — Jules-Clément-Ghislain Michel. — Renée-Emilie-Adèle-Ghislaine Michel. — Georges-François-Ghislain Gilain.

MARIAGES. — Léon-Ghislain Barbier, 26 ans, cordonnier, avec Clara Brulé, 23 ans, tailleur. — Léon Binet, 22 ans, forgeron, avec Adèle-Louise-Maria Delalieux, 30 ans, tailleur. — Léopold-Joseph-Léon Leurs, 22 ans, forgeron, avec Maria-Ghislaine Menret, 22 ans, journalière.

DÉCÈS. — Joséphine-Séraphine Lefort, 70 ans, sans profession, veuve de Désiré-Joseph Remy, décédée boulevard des Arbalétriers. — 4 enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 12,00 — Avoine indigène, 13,50 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,60 — Œufs, les 26, 1,50.

### Société nationale des Chemins de fer vicinaux.

12<sup>e</sup> tirage, du 20 avril 1889, d'obligations remboursables à la Banque Nationale et dans ses agences à dater du 15 juillet 1889 : N<sup>o</sup> 163391, fr. 10,000 ; n<sup>o</sup> 221016, fr. 1,000 ; — n<sup>o</sup> 74020 fr. 500 ; — n<sup>o</sup> 23534 50695, fr. 250 ; — n<sup>o</sup> 2504 4092 11257 12080 20522 21192 27651 29339 30712 35007 42895 83842 95055 97344 98119 145041 171864 198522 203146 206317, fr. 150.

Les obligations suivantes sont remboursables par fr. 120 : N<sup>os</sup> 311 319 1154 2051 14036 14173 15629 16615 17089 21833 23118 24457 24966 25948 26160 26541 26732 30810 31301 33803 35585 36339 39659 39939 40194 40499 40995 43100 44621 50738 50904 54891 57517 58791 61892 63330 74060 75514 78714 80190 81030 81108 84195 84884 85342 87453 89544 92881 94352 99133 101655 102653 104247 105008 114442 119345 119470 122261 126155 126817 127286 133361 134448 137977 158318 158692 160357 161913 163013 163296 174156 178802 179160 187656 187673 191486 193994 194300 195793 200564 200967 201204 204902 207820 208294 217696 219464 222271 227379 230616 231660 231876 234983 235050 236135 236391 237357 238027 240133 242220 243465 244523 246960 249077 249415 249987.

Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs au 12<sup>e</sup>, du 20 avril 1889, et non encore présentées au remboursement (les numéros primés sont marqués d'un astérisque) : N<sup>os</sup> 330\* — 1319 — 2583 — 3399 460\* 670\* — 4353 611 974 — 5594 760 — 6016 398\* 621 631 — 7199 847 883 894 — 8288 594 902 — 9435\* 650\* — 10322 420\* 612 — 11325 — 12182 590 610 — 13046 — 14133 650 963 — 15933 — 16045 530 985 — 17889 — 19223 474 — 20843 — 21867\* — 25642\* — 26922 — 27725 760 — 28472 856 — 30192 427 599 906 — 31179 297 — 32308 652 — 33415\* 739 — 34647 742 — 35057 295 845 — 36745\* 802\* — 37106\* — 39308 801 861 — 40391\* — 41147 250 — 42034\* 705 736 826 — 44025\* — 47954 — 48825\* — 49128 377 594 771 — 51808 884 — 53224 55255 630 — 55402 403 586 — 59163 830 — 60064 187 474 — 62142 308 570 576\* — 64901 — 66974 — 67356 692 703 — 68095 — 69107 729 — 70231 349 354 432 934 — 73146 712 — 74128 305 — 76831 — 78262 629 682 — 79141\* 365 417 454 482 721 — 81433 — 82164 794 — 86742 708\* — 87650 874 — 90819 — 91356\* — 93426 — 94047 563 — 95130\* — 97339 976 — 100376 — 103448 534\* 796\* — 105865 — 107295\* 830\* — 109027 — 110207\*

232 356 411\* — 112208\* — 113681 876 — 114586 830\* — 115324 — 116696 — 119406 — 121887 — 124581 — 125940 — 126998 — 127149 184 — 129367 — 131432 — 132065 361 — 134256 323 — 138009 531 — 139659 — 140321 — 143647 — 144553 — 146422 985 — 147171 — 148393\* 521 — 149011 419\* — 150270 511 — 151710\* — 152960 — 155642 663 — 158666 — 161975 — 162735 — 163474 — 164298 940 — 165018 413 526 892\* 934 — 168484 — 170379 855 — 171091 726 — 172621 — 173810 — 175445\* — 176437 499 839 — 179309 — 183306 — 184733\* — 185365 — 186282 — 187077 222 — 188127\* 809 — 191347\* 705 — 192393 — 193773 — 194958\* — 195452 541 — 197582 704 — 198552 878 948 — 200392 — 202550 658 — 203358 536 — 206601 — 208187 761 — 209119 477 — 210151 — 21024 931 — 212524 — 213116 — 214337 795 — 215195 — 216493\* — 217848 — 220992 — 221133 614 — 222592 690 693 — 223068 — 223508 — 227070 676 — 229339\* 918 991 — 230763 — 233349 861 — 234563\* — 235103 — 236566 — 237630\* — 238010 152 — 240957 — 241086 — 242676 — 243788\* — 246356 — 247370\* 980 — 248630 — 249343.

### Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire vendra publiquement, le lundi 6 mai 1889, à 2 heures, chez M. Vital Piéret, cabaretier et tailleur de Braine-le-Château, en conformance de l'art. 90 de la loi du 15 août 1854, une

### MAISON à usage d'estaminet

récemment construite, avec dépendances et jardin, d'une contenance de 6 ares 52 centiares, située à Braine-le-Château, le long de la route de Tubize à Mont-Saint-Pont.

Les notaires PARADIS & CASTELAIN, résidant à Nivelles, adjudgeront définitivement le Mercredi 8 mai 1889, à 2 heures, chez M. Dockx, au Café des Arts, à Nivelles, pardevant M. le Juge de Paix du canton, conformément à la loi du 12 juin 1816,

### 4 pièces d'excellentes TERRES sous Lillois-Witterzée et Vieux-Genappe.

Les notaires LEBLOND & CASTELAIN, résidant à Nivelles, adjudgeront définitivement le jeudi 16 Mai 1889, à 2 heures, chez M<sup>lle</sup> Dusépulchre, Café du Commerce, en cette ville,

SIX BEAUX LOTS

### de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, à la chaussée, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St Sépulture.

### GAUFRES

tous les dimanches et lundis au Chalet du Parc. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

### GRAND CHOIX

### de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES  
chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,  
Connu pour ses prix modérés.

On continue à faire des gaufres les dimanches et jours fériés à STOISY, chez le sieur Clément LISON.

## VILLE DE NIVELLES.

### A LOUER pour le 1<sup>er</sup> Mars 1890 : **UNE MAISON,**

écurie, toits à pores, etc., avec jardin et pré, d'une contenance de **62 ares 64 cent.**, nommée vulgairement **BARIGAND**, joignant au Riz Samiette.

Pour le 15 Septembre 1889, après la récolte levée :

### UNE TRÈS-BONNE TERRE,

située *Campagne du Happart*, sous Nivelles, S<sup>o</sup> E n<sup>o</sup> 208 du cadastre, contenant **1 hectare 62 ares 80 centiares**.

Ces biens sont occupés par J.-Bte Tilman, à Nivelles.

S'adresser chez M. Frédéric PARMENTIER, rue de Soignies, à Nivelles.

### Monsieur JEAN ANDRIEU,

fabricant de parapluies, rue des Brasseurs, 29, informe ses nombreux clients qu'il tient à leur disposition, **une riche collection**

### D'OMBRELLES

pour la prochaine saison.

Atelier pour les réparations et recouvreages.

**PRIX MODÉRÉS.**

### MAISON

## R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET, USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

### Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

## Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Literies, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

### GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

## de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

### OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

### ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

### Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND-PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

### SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

## OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabricant de serres, poêles, cuisinières, chassés de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

**PRIX MODÉRÉS.**

### Compagnie belge

DES

## PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

## Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND-PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

## JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Calorifères de construction.  
Sonneries électriques et pneumatiques.  
Ouvrages de poterie, serrurerie et ferron-

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.  
**MAISON FRANÇOIS GALLY,**

## HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

## LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

**Prix déflant toute concurrence**

## MAISON ROMBOUTS

RUE S<sup>o</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants, depuis 10 fr.  
pour hommes, " 20 " "  
cheviote, pure laine croisé, col soie, " 27 " "  
moscowa, id. bordé, soigné, " 30 " "  
id. bordé, double satin français, " 33 " "  
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné, " 36 " "  
pour enfants, depuis 6 fr.  
pour hommes, très soigné, " 16 " "  
grand choix de vêtements noirs, soigné, " 21 " "  
**PARDESSUS**  
**COSTUMES**  
**PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.**